



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Communiqué de presse

Fédération des Communes Valaisannes : l'interlocuteur privilégié du Canton pour toutes les questions touchant aux communes

Martigny, le 1^{er} mai 2019. La Fédération des communes valaisannes (FCV) a tenu aujourd'hui son assemblée générale à la Distillerie Morand à Martigny. L'occasion de revenir sur les faits et les thèmes marquants qui ont occupé le comité durant les derniers mois.

La Fédération des communes valaisannes se positionne comme un interlocuteur privilégié du Canton pour toutes les questions touchant aux communes. En témoigne notamment l'avant-projet de loi sur la vidéosurveillance, qui avait été abandonné par le gouvernement suite à la prise de position de la fédération. La FCV estimait en effet qu'une loi spécifique sur la vidéosurveillance n'était pas nécessaire.

Cette année plus que jamais, le comité tient à souligner l'excellente collaboration avec le gouvernement et l'administration cantonale. Des entretiens réguliers ont eu lieu avec les chefs des départements et des services cantonaux, au cours desquels des préoccupations communes ont pu être discutées et défendues en toute transparence. C'est ainsi que les communes et le canton se soutiennent mutuellement dans leur processus de digitalisation, qui représente l'un des grands défis des années à venir.

La Fédération des communes valaisannes se soucie de la cohésion cantonale ainsi que d'une répartition géographique adéquate des services publics sur le territoire valaisan. Dans cette optique, la fédération suit de près l'évolution de dossiers tel que l'avant-projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LALP), qui prévoit un regroupement des arrondissements de faillite et des arrondissements de poursuite.

Stéphane Coppey, Président de la FCV, a profité de cette assemblée générale pour rappeler le rôle de la fédération: « Même si chacune de ces 126 communes est unique, nous poursuivons tous le même but : mener le canton, les communes et la population de manière durable et responsable vers un avenir radieux ». Afin de remplir cette mission et d'assurer la pérennité financière de ses membres, le comité de la FCV s'est fortement engagé dans le projet de réforme fiscale et de financement de l'AVS. La fédération soutient le projet de réforme tel que présenté au peuple, car celui-ci permet de maintenir l'attractivité de la place économique valaisanne et de renforcer le financement de l'AVS, tout en minimisant les implications sur les finances des communes et donc sur le niveau des prestations offertes à la population.

L'assemblée s'est terminée par une présentation de M. le Conseiller d'Etat Frédéric Favre sur l'état des lieux et les évolutions possibles des APEA ainsi que par une présentation des représentants de Valais solidaire.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec :

Stéphane Coppey, président de la FCV, au 079 290 92 40

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden
Viktoriastrasse 15
Postfach 685
3900 Brig

☎ 027 924 66 00
✉ info@fcv-vwg.ch
🌐 www.fcv-vwg.ch